



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion du : Mercredi 26 février 2025

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX, MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, WODKOWSKI., GUILLAUME (GCSP).

Excusé : M. DRUART

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de signer le registre de présence lors de chacun de vos passages dans les stades de la Ville de Paris. Cette démarche permet d'assurer un meilleur suivi de la fréquentation des infrastructures par les équipes loisir. Votre collaboration est précieuse pour maintenir les créneaux à notre disposition.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

Poule B

29676457 - CAP 12/PERSONNEL GROUPE METRO, du 20 janvier 2025,

Match reporté le lundi 17 février 2025 à 20h30, Stade de la Poterne des Peupliers. La décision a été prise par la Commission sur le PV du 22 janvier.

Mail de demande de report transmis par CAP 12 le mardi 18 février. La Commission entérine le forfait non avisé de CAP 12,

- **CAP 12** : -1 point, 0 but pour et 5 buts contre.
- **PERSONNEL GROUPE METRO** : 3 points, 5 buts pour et 0 but contre.

29676469 – ETUDIANTS DYNAMIQUES / PRODUCTEURS PASSOGOL du 3 février,

Match reporté au 3 mars et programmé le 14 avril 2025 à Suzanne Lenglen T2 à 20h30.

CHAMPIONNAT SUPPORTERS

29677366 - SUPPORTERS NANTES/SUPPORTERS DU PSG du 10/03/2025

Demande de demande de report des SUPPORTERS DU PSG.

Compte tenu qu'une grande partie du personnel du PSG est concernée par la rencontre Liverpool-PSG du 11 mars, la rencontre est reportée au 5 mai 2025 (même lieu, même horaire).

29677358 - SUPPORTERS DE NICE/SUPPORTERS DE LYON du 3/02/2025

Une requête de réexamen de la décision de ne pas refaire jouer le match, formulée par les supporters de l'OL et de Nice, à la suite de l'annonce indiquant que la CRSRCM n'est pas habilitée à statuer sur cette question.

La Commission maintient sa décision de ne pas faire rejouer la rencontre.

CHAMPIONNAT LOISIRS SAMEDI

Poule B

29675256 - VEMARS-SAINT WITZ FC / USBC du 1/03/2025

Demande de report.

La rencontre reste programmée au Stade Municipal, rue de la Fosse aux Boucs – 95470 – Saint Witz le samedi 1^{er} mars à 9h00.

COUPES LOISIR

Coupe SUPPORTERS/VERBEKE. – 8èmes de finales à jouer le 24/03/2025

La Commission maintient le lieu et les horaires des rencontres déterminés lors du tirage au sort.

53148478 - SUPPORTERS PARISIEN DU FC NANTES/OLYMPIQUE BAGATELLE du 24/03/2025

La rencontre est programmée au Stade Jules Noël à 19h00 – 3 avenue Maurice d'Ocagne 75014 – PARIS.

53148480 - AC JUNIA-SUPPORTERS LILLE/ISL UNITED du 24/03/2025

La rencontre est programmée au Stade de la Poterne des Peupliers à 20h30 - 3 rue Max Jacob - 75013 – PARIS.

TROPHÉE DES CHAMPIONS - SAMEDI MATIN

844495 – LES TROMBLONS DU MIDI

La Commission prend acte des trois forfaits enregistrés par l'équipe des TROMBLONS DU MIDI dans cette compétition.

Elle regrette profondément que les TROMBLONS DU MIDI n'aient pas respecté leur engagement initial de participation pendant les vacances scolaires, empêchant ainsi d'offrir cette opportunité à une autre équipe méritante.

Par conséquent, cette équipe ne pourra être invitée à participer la saison prochaine, même si ses résultats le permettent.

Elle ne pourra pas par ailleurs être invitée à la Coupe du fair-play cette saison.

TROPHÉE DES CHAMPIONS LUNDI SOIR - FINALE

Cette rencontre opposera **ANCIENS ESCP FOOT**, vainqueur de la Poule A aux **SUPPORTERS DE NANTES**, vainqueur de la poule B le lundi 14 avril 2025 à 20h30, Stade Biancotto - Paris 17°.

Les frais d'arbitrage seront pris en charge par le Groupement.

TROPHÉE DES CHALLENGERS LUNDI SOIR - FINALE

Cette rencontre opposera **FC PARISII**, vainqueur de la Poule A aux **SUPPORTERS DE L'OL**, vainqueur de la poule B le lundi 14 avril 2025 à 20h30, Stade Jean Pierre Wimille – Paris 16°.

Les frais d'arbitrage seront pris en charge par le Groupement.

CRITERIUM FOOT A 7 - FINALE

Cette rencontre opposera **SOUM DE VANVES**, vainqueur de la 1^{ère} ½ finale au **FCCM**, vainqueur de la 2^{ème} ½ finale le lundi 14 avril 2025 au Parc des Sports André Roche N°1 29 avenue Docteur François Arnaud – 92170 - Vanves à 20h30.

Les frais d'arbitrage seront pris en charge par le Groupement.

Prochaine réunion le mercredi 5 mars 2025 à 16h30.